

<https://www.snetap-fsu.fr/lettre-ouverte-a-Mme-la-Ministre-relative-aux-actions-menees-par-la.html>



Lettre ouverte à Mme la Ministre relative aux actions menées par la Coordination rurale à l'encontre des services de l'État

Date de mise en ligne : vendredi 23 janvier 2026

- Nos Actions - Les Courriers du SNETAP-FSU -

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



Madame la Ministre,

Depuis plusieurs semaines, les actions menées par la Coordination rurale (CR) à l'encontre des services de l'État ont franchi un seuil de gravité inacceptable. De plus en plus de faits s'inscrivent dans une série d'attaques et de dégradations visant des structures publiques.

Ces agissements génèrent un climat de peur et d'insécurité pour les collègues qui exercent leurs missions au sein de vos services. Au-delà des dégradations matérielles, ce sont des conditions de travail profondément détériorées, une montée du stress et de l'inquiétude, ainsi qu'un sentiment d'abandon qui s'installe durablement dans les équipes.

Si les tensions actuelles s'inscrivent dans un contexte agricole difficile, rien ne peut justifier que des agents publics soient pris pour cibles, intimidés lors des contrôles ou exposés à des violences et à des pressions répétées. Les personnels de l'État ne font qu'appliquer les réglementations en vigueur et les décisions prises au niveau national. Ils ne sauraient servir de boucs émissaires à des choix politiques qui les dépassent.

Dans vos voeux adressés aux agent·es, vous affirmez que « le respect dû aux agents publics n'est pas négociable » et qu'aucune agression ne doit rester sans réponse. Or, sur le terrain, les agent·es continuent de travailler dans un climat d'intimidation entretenu par les agissements de la Coordination rurale, sans soutien visible ni réponse politique à la hauteur des faits.

Cette situation est d'autant plus incomprise que, dans le même temps, d'autres organisations syndicales agricoles comme la confédération paysanne, engagées dans des manifestations pacifiques, font l'objet d'arrestations et de gardes à vue. Ce traitement différencié alimente un profond sentiment d'injustice et renforce l'impression d'une impunité dont bénéficierait la Coordination rurale et la [FNSEA](#).

Le communiqué de presse de la préfecture du Tarn-et-Garonne du 10 janvier 2026 fait état de nouveaux déversements et de dégradations constatés sur plusieurs structures, notamment à la [MSA](#), qui n'est autre que la sécurité sociale du monde agricole, financée par les cotisations de ce même monde agricole. Ces actes portent atteinte non seulement aux agents, mais aussi aux institutions collectives.

Les conséquences matérielles sont lourdes pour nos administrations : les coûts de remise en état des bâtiments dégradés pèsent sur des structures déjà fragilisées, en attente chronique de moyens humains et financiers supplémentaires, et contribuent encore à la dégradation des conditions de travail des agent·es.

La [FSU](#) vous demande solennellement :

- une condamnation publique, claire et sans ambiguïté des violences et intimidations commises par la Coordination rurale ;
- un renforcement immédiat des moyens humains et matériels des services concernés ;
- un engagement politique fort pour garantir la sécurité des agent·es de l'État dans l'exercice de leurs missions.

Protéger les agents publics n'est pas une option. C'est une obligation. Laisser perdurer ces violences et cette impunité, c'est affaiblir l'État et mettre en danger celles et ceux qui le servent au quotidien.

Nous invitons l'ensemble des collègues à nous faire remonter tous les agissements, intimidations ou violences dont ils et elles seraient victimes ou témoins. Le ministère se doit désormais de contenir la situation et d'assurer pleinement la protection de ses agent·es.

Veuillez croire, Madame la Ministre, en notre détermination à défendre les agent·es et le service public.